**Annexe 4 : L’instrument convention-programme – CP - Objectifs et attendus et note de presentation a completer**

Les conventions-programmes sont un des instruments du dispositif I-OSC élaboré en 2002 et auquel l’AFD est particulièrement attaché. Elles permettent le renforcement des compétences de l’OSC (et de ses partenaires) et l’approfondissement d’une thématique spécifique.

**Elles ont pour objectif de développer les interventions et les compétences d’une organisation française de solidarité internationale et de ses partenaires locaux. Elles sont centrées sur une thématique clairement définie qui doit être au cœur de la stratégie de l’OSC française et sur laquelle elle a une valeur ajoutée démontrée.**

**Elles ont aussi pour ambition d’approfondir la relation de partenariat entre l’AFD et les OSC sur les thématiques ciblées.**

**Sont éligibles à une CP les associations qui répondent aux critères suivants :**

* Avoir un budget annuel moyen (sur les trois derniers exercices) de 1,5 M€ minimum
* Avoir déjà été soutenue par le dispositif I-OSC. Les OSC primo-accédantes ne sont pas éligibles à une convention-programme.

**La convention-programme doit avoir les caractéristiques suivantes :**

* Etre centrée sur une thématique clairement définie qui doit être au cœur de la stratégie de l’OSC française.
* Etre mise en œuvre dans plusieurs pays.
* Proposer un ensemble cohérent d’actions de terrain et d’actions transversales coordonnées, notamment :
  + Des actions de renforcement de capacités des partenaires,
  + De actions de mise en réseau d’acteurs,
  + De actions de capitalisation,
  + Des actions de plaidoyer,
  + Des actions de communication et
  + Des actions d’évaluation renforcée.
* Expliciter la valeur ajoutée attendue de l’instrument convention-programme souhaité, l’addition de plusieurs projets de terrain ne pouvant, seule, constituer une convention-programme.
* Proposer des actions et produits de capitalisation valorisant les enseignements des opérations conduites et visant une diffusion large, au-delà de l’OSC française elle-même et en particulier auprès des partenaires locaux et des autres associations françaises et internationales.
* Ne peut solliciter plus de 65% de fonds publics français (AFD/Proparco/Expertise France, FFEM, ministères français - services centraux et déconcentrés)
* Avoir une durée maximale est de trois ans, renouvelable deux fois maximum.

**Conditions d’accès :**

* **Soumettre une note de présentation (modèle ci-après) à présenter en amont** **constituant la première étape de dialogue avec la division DPA/OSC** : Avant de présenter une demande de financement pour une convention-programme, les OSC doivent transmettre, en amont de l’AMI, une note de présentation à DPA pour discussion préalable. L’envoi de cette note doit précéder (ou au plus tard accompagner) l’envoi de la note d’intention lors de l’appel à manifestation d’intention (AMI).
* **Une même OSC peut solliciter plusieurs conventions-programmes** sur des thématiques distinctes, le cas échéant.
* **Un comité de suivi annuel entre l’AFD et l’OSC bénéficiaire d’une CP sera mis en place afin de partager le bilan annuel de chaque CP.**

**Liens utiles :**

F3E - Rapport final – 337Ev – Mai 2014

EVALUATION DE L’INSTRUMENT DE FINANCEMENT « CONVENTION-PROGRAMME » A DESTINATION DES PROJETS D’INITIATIVE ONG

**Ainsi que les évaluations de différentes conventions-programmes (cf.** [F3E - Des ressources pour l'évaluation, des repères pour l'action](https://f3e.asso.fr/))



**Note de présentation**

**en vue d’une convention-programme**

*La note de présentation est un document intervenant en amont de l’instruction de la candidature d’une OSC à une convention programme. Elle est rédigée par l’OSC candidate, à destination de l’AFD, afin de pouvoir entamer un premier dialogue stratégique avec l’AFD. Il s’agit d’une étape préalable à la rédaction du document d’instruction (Note d’Initiative ONG - NIONG).*

*Il s’agit d’un document court (5 pages maximum) qui n’a pas vocation à présenter en détails les activités et les partenaires du programme mais plutôt d’en présenter les lignes de force.*

*L’OSC bénéficie d’une flexibilité dans le renseignement de ce document selon le degré de maturité du projet (toutes les parties du document ne devront pas être obligatoirement remplies pour que la note d’initiative soit acceptée). L’ordre des parties pourra être également modifié si l’OSC le souhaite (ex : possibilité d’expliquer la vision stratégique du programme en premier lieu). L’organisation de la note d’initiative est donc indicative.*

*La note de présentation doit être centrée sur des éléments qui permettent à l’AFD de rapidement « comprendre » le programme, d’en percevoir les points forts et les éléments de valeur ajoutée : cohérence thématique, géographique, le renforcement de la société civile du Sud, la vision stratégique de l’OSC, etc.*

**1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PROGRAMME**

* Nom du programme :
* Montant total du programme :
* Montant du financement AFD estimé :
* Démarrage souhaité du programme :
* Durée du programme :
* Contact du chargé de programme :

**2. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROGRAMME**

**2.1. Positionnement du programme**

1. Domaine(s) concerné(s)/secteur(s) spécifique(s) par le programme

***Exemple*** *: sécurité alimentaire ; droit des personnes handicapées ; petites entreprises ; éducation ; santé mère et enfants ; etc.*

1. Géographie(s) du programme

***Exemple*** *: le programme impliquera entre 3 et 5 pays en Afrique de l’Ouest ainsi que des actions en France ; le programme impliquera 4 pays pauvres prioritaires et 2 pays à revenus intermédiaires ainsi que la participation à une coalition internationale active auprès des Nations Unies ; etc.*

**2.2. Historique du programme et principaux résultats obtenus lors de la phase précédente, le cas échéant**

Pourquoi ce programme ; pourquoi maintenant ?

***Exemple*** *: la situation est favorable à l’obtention de résultats déterminants en faveur des petits producteurs du fait que des gouvernements sensibles à la question foncière ont été élus dans de nombreux pays. De plus, l’année 2024 a été décrétée année TERRE POUR TOUS ce qui va susciter un éclairage important ; etc.*

*Il s’agit de la phase 2 du programme XXXX, etc.*

**2.3. Présentation des acteurs impliqués dans le programme**

Quels sont les principaux partenaires du programme ?

***Exemple*** *: Dans le cadre de ce programme nous nous associons avec le XXXX qui est le centre de recherche le plus avancé sur la thématique. Nous impliquons aussi nos partenaires nationaux historiques. Au niveau international, nous nous joignons à la coalition « Stop Now » qui nous confie l’animation d’un groupe de travail ; etc.*

Quels sont les principaux bénéficiaires du programme ?

**2.4. Cohérence externe du programme**

Quelle est la plus-value spécifique de votre programme par rapport aux autres interventions que vous avez pu identifier dans le(s) territoire(s) concerné(s) ?

***Exemple*** *: La stratégie d’intervention du programme sera complémentaire avec les actions d’autres OSC dans le domaine des droits des personnes handicapées.*

*La convention programme contribuera à l’atteinte des objectifs de scolarisation que se sont fixés les pays dans le cadre de leurs programmes sectoriels publics via la promotion de l’éducation pour les enfants handicapés.*

*De manière spécifique, l’OSC travaillera sur l’éducation inclusive des enfants handicapés, thème encore trop peu abordé par les pouvoirs publics.*

**3. CONTENU DU PROGRAMME**

**3.1. Vision stratégique du programme**

A quelle situation souhaitez-vous aboutir à la fin du programme ?

***Exemple*** *: A l’issue du programme, nous souhaitons que la prise en charge de tel problème soit améliorée de manière significative dans les pays d’intervention, que le cadre légal soit amélioré, que des financements internationaux plus importants soit dédiés à la thématique, etc.*

Quels sont les principaux changements préalables auxquels vous souhaitez contribuer pour que cette situation advienne ?

Quelles sont les opportunités et/ou contraintes à prendre en compte pour atteindre cette situation ?

Cette description doit permettre de percevoir quels types de résultats le programme va produire. L’OSC doit également démontrer la progression de ces résultats.

***Exemple*** *: Pour parvenir à cette situation, nous envisageons les changements suivants : le programme contribue à l’augmentation des places d’accueil pour les enfants des rues en ajoutant 500 places (soit 1% de l’offre) ; nous travaillons sur l’harmonisation entre l’offre privée et publique grâce à notre offre de formation ; le groupe de travail animé par le ministère de la famille auquel nous participons produit une directive qui est votée par le parlement ; au niveau régional, etc.*

Quelle est la durée globale de mise en œuvre du programme envisagé pour permettre à ces changements d’advenir ? Si le programme est envisagé sur plusieurs phases, quelle progression est visée pour chacune des phases intermédiaires ?

***Exemple*** *: La durée globale de mise en œuvre du programme est envisagée sur XX années.   
-La phase 1 vise la mise en place de services nouveaux ; la sensibilisation auprès de X et Y public ; le démarrage d’un dialogue avec les pouvoirs publics, etc.*

*-La phase 2 vise la mise en place d’un cadre légal favorable et l’amélioration des services en place, etc.*

*-La phase 3 vise le passage à l’échelle par l’intégration des services dans les hôpitaux publics.*

**3.2. Principaux types d’activités prévues**

Indiquez de manière succincte les activités connues à cette étape de construction du projet.

**3.3. Cohérence interne du programme**

En quoi les différents types d’activités présentées ci-dessus constituent un ensemble cohérent pour atteindre les objectifs du programme ? Pourquoi le programme est plus que l’addition des activités qui le composent ?

***Exemple*** *: les composantes « terrain » vont nourrir le plaidoyer international tout en permettant le renforcement des capacités des acteurs nationaux. Le volet « pérennisation » permettra une implication progressive des pouvoirs publics. Le volet « plaidoyer » va permettre d’orienter des financements vers la thématique, etc.*

Dans le cas d’un projet exécuté dans plusieurs pays/régions, il s’agira d’expliciter quelle complémentarité existe entre les différents pays/régions concernés par le projet. Expliquer ce que les différents pays du programme peuvent s’apporter mutuellement au regard des changements visés.

***Exemple*** *: l’inclusion de 5 pays qui sont à des stades comparables par rapport à la thématique (ex : pas de loi de protection de XXXX ; taux très élevé de XXXX) est favorable à une dynamique transversale.*

**3.4. Renforcement de capacité des partenaires**

Il s’agit de démontrer la dynamique de renforcement réciproque entre l’OSC française et ses partenaires.

**4. Autres éléments importants a signaler**

Indiquer ici des éléments que vous n’avez pas pu insérer ailleurs et qui vous paraissent essentiels à la compréhension du programme et de sa valeur ajoutée.

***Exemple*** *: dans le cadre de ce programme, notre partenaire historique dans le pays X prendra en charge la totalité de l’encadrement des producteurs dès la fin de la phase 1.*

*Dans les pays X et Y, les actions du programme sont fortement connectées avec d’autres interventions de l’AFD, notamment la construction de l’hôpital dans le pays X et la réhabilitation des centres communautaires dans le pays Y.*

*Notre objectif de participation (en tant que présentateur d’une étude de cas en plénière) à la conférence internationale est une opportunité de visibilité pour notre organisation et pour l’AFD.*

**5. Montage financier (5 lignes)**

Au stade actuel, comment envisagez-vous de financer ce programme ?

***Exemple*** *: nous envisageons de proposer ce programme à l’UE pour cofinancement ; nous avons déjà obtenu un financement de la fondation XXXX pour ce programme ; nos partenaires apporteront 25% des financements ; etc.*